

Les résidences étudiantes et foyers privés

Les résidences étudiantes privées sont en général dotées de nombreux services (cafétéria, laverie, salle de travail, salle de sport, espace télévision, parking, ménage) et comportent des logements allant du studio au T3, généralement meublés et équipés, avec kitchenette et salle de bains.

Akerys Location
www.akerys-location.com

Alfa3A
www.alfa3a.org
Tél 04 74 38 29 77

Alliade Habitat
www.alliade.com

Antaeus
www.antaeus.fr
Tél 0 820 200 644

Appart'City
www.appartcity.com
Tél 0 820 881 881

ARPEJ Univercity
www.univercity.fr
Tél 0 820 098 095

**Centre de logement pour
étudiants en France - CLEF**
www.leclef.com
Tél 04 38 49 21 12
Résidences sur Grenoble

GESTETUD
<http://gestetud.fr>
Tél 04 37 65 14 24
Résidences sur Grenoble

Lamy résidences
www.lamy.net

Les Estudines
www.estudines.com

Les Lauréades
www.icade-immobilier.com

OSE le club étudiant
www.leclubetudiant.com
Tél 0 820 202 330

Régie Bouteille
www.bouteille.fr
Tél 04 72 69 12 12
Résidences sur Lyon

**Société dauphinoise pour
l'habitat - SDH**
www.sdh.fr
Tél 04 76 68 39 39
Résidences en Isère

Studélites (région Sud-Est)
www.studelites.com
Tél 04 75 40 80 25

**Union mutualiste pour
l'habitat des jeunes - UMIJ**
www.umij.org
Résidences en Isère

Urbania
www.urbania.org

**Pour + d'infos sur le logement, consultez
nos brochures dans la collection**

« l'essentiel sur... » :

- le logement partagé
- les aides au logement
- l'hébergement temporaire



l'essentiel sur...



CRIJ
RHÔNE-ALPES

www.crijrhonealpes.fr

10 quai Jean Moulin
69001 Lyon
Tél 04 72 77 00 66



Année 2009

la recherche
d'un logement

CRIJ

L'information jeunesse en RHONE-ALPES



Trouver un logement en location

...n'est pas toujours chose facile, surtout lorsqu'il s'agit de son premier appartement. Allez courage, plusieurs pistes s'offrent à vous !

Où vous renseigner

Centre régional d'information jeunesse CRIJ

www.crijrhonealpes.fr

Propose des offres de logement mises à jour quotidiennement telles que des chambres chez l'habitant, de la colocation, des studios et des appartements du T1 au T5.

Comité local pour le logement autonome des jeunes - CLLAJ

www.cllaj-rhone-alpes.com

Propose des informations, un soutien aux démarches de recherche, d'accès et d'installation dans le logement pour les jeunes de 18 à 30 ans.

Agence départementale d'information sur le logement - ADIL

www.anil.org

Offre un conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant le logement.

Association d'aide au logement des jeunes AILJOJ

www.ailoj.com

Accueille, informe et oriente les jeunes de 18 à 30 ans à la recherche d'un 1er logement et aide au déménagement.

Agence locative sociale du Rhône - ALSR

www.agence-locative-rhone.fr

Informe et accompagne les personnes en difficulté dans la recherche de logement, exclusivement dans le parc locatif privé.

UNHAJ Rhône-Alpes

www.unhaj.org

Propose des logements et des services pour les jeunes de 16 à 30 ans.

Les offres de location privée

La presse gratuite et les services en ligne :

www.paruvenu.fr

www.topannonces.fr

www.adele.org

www.entrepaticuliers.com

www.lesiteimmobilier.com

www.pap.fr

www.nexdom.com

www.seloger.com

Les agences et régies immobilières :

Elles travaillent directement avec les propriétaires.

Les incontournables :

Confédération nationale des administrateurs de biens CNAB

www.cnab.net

www.cnab-lyon.fr

Chambre FNAIM

www.fnaim.fr

Syndicat national des professionnels immobiliers SNPI

www.snpi.fr

Vigilance... avec les « marchands de listes »

« J'ai dû payer des frais de liste dans garantie de logement. Il y avait même des appartements sur les listes qui n'étaient pas à louer ».

Vous pouvez rencontrer des sociétés dont le rôle se limite à fournir des listes d'offres de logement à louer en contrepartie d'une cotisation s'échelonnant de 100 à 200 €.

Avant d'acheter toute liste, vous devez obligatoirement signer une convention. Exigez par ailleurs qu'une liste personnalisée de biens à louer, établie en fonction de vos critères de recherche, vous soit remise et non une simple « revue à caractère général ». Malgré ces précautions, rien ne vous garantit de trouver le logement idéal.

Les lieux « relais étudiants »

Espace logement étudiant

Guichet unique de recherche de logement et d'aide à la démarche d'installation :

Espace ouvert du 8 au 31/07 et du 17/08 au 18/09/2009 :

Pôle Jeunesse, ADIJ, 16 bd Agutte Sambat, 38000 Grenoble

Le service « Logement en ville » - CROUS

Ouvert toute l'année ce service propose aux étudiants des offres de logement sous forme d'annonces affichées dans les locaux du CROUS et à consulter sur place ou sur le site internet du CROUS.

Espace multi-services étudiants - EME

Guichet unique de recherche de logement et d'aide à la démarche d'installation : Espace ouvert du 7/09 au 16/10/2009 : COM'ET, 25 rue Jaboulay, 69007 Lyon

Isère :

351 allée Hector Berlioz
38400 St-Martin d'Hères

Tél 04 76 54 90 58

Lundi à vendredi de 9h à 12h

www.crous-grenoble.fr

Loire :

11 rue Tréfilerie

42000 St-Etienne

Tél 04 77 81 85 50

Lundi à vendredi de 9h à 16h

Zoom sur le Dossier Social Etudiant - DSE

Pour bénéficier d'un logement en résidence universitaire, déposez votre candidature :

Ce dossier unique regroupe les demandes de bourse d'enseignement supérieur aux critères sociaux et/ou de logement en résidence universitaire.

L'inscription est à effectuer via internet à partir du 15 janvier jusqu'au 30 avril pour la rentrée scolaire suivante auprès du CROUS.

www.crous-grenoble.fr
www.crous-lyon.fr

Dès que vous aurez fait cette demande, vous devrez fournir un ensemble de documents qui permettront au DSE de traiter votre dossier.

Critères d'attribution : situation financière et sociale de la famille, éloignement géographique.

Rhône :

59 rue de la Madeleine
69007 Lyon

Tél 04 72 80 17 70

www.crous-lyon.fr

Service logement en ville :

Tél 04 72 80 13 26

logville@crous-lyon.fr

A savoir : la ville de Lyon et le CROUS proposent aux étudiants des logements à loyers sociaux dans les résidences de personnes âgées de la ville de Lyon.

Critères : répondre aux critères sociaux du CROUS, étudier dans une filière médico-sociale (ouvert aux étudiants d'autres filières, sous réserve qu'ils aient effectué des actions de solidarité et de citoyenneté).

M. MARTIN au 04 72 80 17 74.